*Chevry-Cossigny, le 01/10/2020*

# CONSEIL MUNICIPAL
# DU 30 SEPTEMBRE 2020 à 20H30

***Au Centre culturel La Marmite, 9 rue Jean Delsol***

## *COMPTE RENDU*

**Ouverture de la séance : 20h30**

- **Présents :** *Jonathan WOFSY, Véronique GONZAGUE, Thierry PRUVOT, Anne FRANCOUAL, Alexandre CHEVALIER, Pascale PRUNET, Erwan DUFAY, Samia GUESMI, Franck GRASSELER, Alain FOUCHER, Rosa MARQUES, Yohann VALENTI, Sonia PAUCHET, , Marc LOPES, Céline PERNET, Mickaël LETURGIE, Aurélia CAVANNA, Marine CIONI- RUYSSCHAERT, Jordan LECAPLAIN, Yannick MORIN, Franck GHIRARDELLO, Hasna BENVENISTE, Anne-Sophie VERBRUGGE, Véronique MAS, Christophe BARBIER*
  - ***Soit : 25 présents (Quorum à 15)***
- **Absents ayant donné pouvoir :** Oriana LABRUYERE (donne pouvoir à Alexandre CHEVALIER), *Alain QUERE (donne pouvoir à Franck GHIRARDELLO).*
  - ***Soit 2 pouvoirs à l'ouverture de séance***
- **Secrétaire de séance : Anne FRANCOUAL**

**<u>Le procès-verbal du 26 août 2020 est adopté à l'unanimité</u>**

### DCM N°2020-047
### RAPPORT ANNUEL 2019 DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Sur notre commune, le service public de l'assainissement est assuré par SUEZ ENVIRONNEMENT – LA LYONNAISE DES EAUX, par un contrat d'affermage rendu exécutoire le 25 juillet 2012 pour une durée de 12 ans. Chaque année, un rapport annuel du délégataire (RAD) nous est remis par SUEZ ENVIRONNEMENT – LA LYONNAISE DES EAUX. Il a pour objet de présenter la qualité et le coût du service public de l'assainissement.

Pour l'année 2019, la commune de Chevry-Cossigny comptabilisait 1253 clients en assainissement collectif (1259 en 2018), pour un volume facturé de 142038 m³ (151200 m³ en 2018).

En ce qui concerne le patrimoine de la commune, le réseau d'assainissement collectif s'étend sur 12,8 km pour le réseau d'eaux pluviales, sur 10 km pour le réseau d'eaux usées et enfin sur 5,4 km pour le réseau unitaire, et comprend 4 postes de relèvement (3 en eaux usées et 1 en eaux pluviales).

Au niveau surveillance et intervention préventive, les inspections réseau (ITV) ont concerné pour 2019 un linéaire de 874 ml (817 ml en 2018) tous réseaux confondus, le curage préventif réseau a été effectué sur un linéaire de 2609 ml (2686 ml en 2018) et sur 638 avaloirs (89 en 2018). De plus, il a été réalisé 4 désobstructions de branchements (8 en 2018), 0 désobstruction sur réseaux (7 en 2018), 1 désobstruction d'avaloirs (1 en 2018) et 58 enquêtes de conformité (44 en 2018).

Enfin financièrement, le résultat du compte annuel de l'exploitation est de 0€ (0€ en 2018). Les produits pour l'année représentent un montant de 170600€ (186190€ en 2018), les charges un montant de 151140€ (164930€ en 2018), ce qui permet d'obtenir un résultat brut pour l'année 2019 de +19460€ qui a été utilisé pour apurer les déficits antérieurs.
Les reversements au profit de la collectivité intervenus au cours de l'année 2019 s'élève à

59003,90€ (62935,52€ en 2018).

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte du rapport annuel d'activité 2019 sur la qualité et le coût du service public de l'assainissement établi par SUEZ ENVIRONNEMENT – LA LYONNAISE DES EAUX.

Le rapport complet est consultable auprès de M. MORVAN-SAVIDAN ou adressé par voie dématérialisée.

***Projet de délibération***

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Considérant** que le service public de l'assainissement pour la commune est assuré par SUEZ ENVIRONNEMENT – LA LYONNAISE DES EAUX, par le biais d'un contrat d'affermage,

**Considérant** que SUEZ ENVIRONNEMENT – LA LYONNAISE DES EAUX a présenté son rapport annuel 2019, ayant pour objet d'apporter des informations techniques, commerciales et financières à propos du service public d'assainissement,

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :**

**Article unique : de prendre acte** du rapport annuel d'activité 2019 sur la qualité et le coût du service public de l'assainissement établi par SUEZ ENVIRONNEMENT – LA LYONNAISE DES EAUX.

## DCM N°2020-048
## COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE CONCESSION 2019 DU SERVICE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE

Sur notre commune, la distribution publique d'électricité est confiée à ENEDIS pour la distribution et EDF pour la fourniture, par un contrat de concession signé le 30 octobre 2019 et rendu exécutoire le 6 novembre 2019 pour une durée de 30 ans. Chaque année, un compte-rendu d'activité de concession (CRAC) nous est remis par ENEDIS et EDF. Il apporte des informations d'ordre technique, commercial et financier sur le fonctionnement du service.

Pour l'année 2019, la commune de Chevry-Cossigny comptabilisait 1752 abonnés consommateurs HTA et BT (1735 en 2018) et 27 abonnés producteurs (27 en 2018). Le réseau de distribution a acheminé 18008 MWh pour un montant de recette de 753962 €.

En ce qui concerne le patrimoine de la commune, le réseau basse tension s'étend sur 25,29km (25,44km en 2018) dont 88,3% est en souterrain, et le réseau moyenne tension sur 44,54km (44,30km en 2018) dont 99,4% en souterrain. De plus, nous possédons 29 postes de transformation HTA/BT (28 en 2018).

Concernant la qualité de desserte, la durée moyenne annuelle de coupure des clients est de 13,2 min (68,1 min en 2018), soit une baisse de 81%. Ces 13,2 min sont dues à des incidents ou des travaux sur le réseau de distribution publique. Les incidents sur le réseau de transport (RTE) représente cette année 0 min, alors que l'année dernière, en 2018, ils représentaient 34 min de coupure.
D'autre part, sur le territoire de la concession, le taux de clients mal alimentés (CMA) est de 0%.

En 2019, les investissements ont été répartis de la manière suivante : 96000 € pour le raccordement des consommateurs et producteurs (95000 € en 2018), 12000 € pour la performance du réseau (1000 € en 2018), 22000 € pour les exigences environnementales et réglementaires (4000 € en 2018) et enfin 5000 € pour le compteur linky (127000 € en 2018).
Le compte de résultat de la concession en exploitation est positif à 72000 €.

Pour finir, en ce qui concerne EDF, les données transmises concernent uniquement leur activité limitée aux tarifs réglementés de vente, c'est-à-dire correspondant à des consommateurs finaux domestiques ou non domestiques pour des sites d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA. La très grande majorité des sites en concession sont désormais au tarif bleu (peuvent subsister quelques sites aux tarifs jaune ou vert). Pour rappel, les sites de puissance supérieure à 36 kVA ne peuvent plus bénéficier de tarifs réglementés depuis le 1 janvier 2016.
Sur notre concession, il y a 1132 clients au tarif bleu (1250 en 2018) pour une énergie facturée de